Le boulevard franco-belge

QUI RELIE DOTTIGNIES A LA BARRIÈRE-DE-FER

va être prolongé

de l'autre côté de la grand'route de Tournai à Courtrai

D'importants travaux vont être entrepris à cet effet

(Ph du J. de Rx.)

L'ALIGNEMENT DE LA ROUTE NÉCESSITE L'EXPROPRIATION DE VIEUX IMMEUBLES, QUE L'ON VOIT ICI, SUR NOTRE CLICHÉ, EN PARTIE DÉMOLIS

UNE VUE PRISE DE L'ÉGLISE D'ESPIERRES. (Ph. du J. de Rx.)

D'importants travaux vont être entrepris incessamment le long de la route d'État, d'Aveighem à Ostende sur le territoire d'Espierre, depuis la Barrière-de-Fer jusqu'à la route provinciale de Warcoing à Espierres, au delà du centre de cette dernière commune.

Pour les nombreux automobilistes qui, venant de France, se rendaient au cours de la belle saison, dans la direction du Mont de l'Enclus ou de Renaix, c'était un passage dangereux que ce bout de route insuffisamment large, extrêmement sinueuse, défoncée et au dos d'âne trop accentué.

Les travaux dont il s'agit vont améliorer considérablement et heureusement la circulation sur cette route fréquentée.

Celle-ci sera d'abord élargie, nivelée et sera redressée de façon à ne plus présenter ces virages à angle droit, qui gênent tant le trafic. En un mot, on va la rendre aussi droite que possible.

Du terrain a été acheté à des cultivateurs des environs, pour permettre ce redressement et cet élargissement, qui exit nécessité aussi l'expropriation de vieilles bâtisses, dont la démolition est déjà commencée.

La nouvelle route, telle qu'elle se présentera alors ne contournera plus l'église d'Espierres, pittoresquement perchée sur un remblai. Elle passera directement derrière celle-ci.

Pour ce faire, un nouveau pont est déjà en construction, sous lequel passera l'Espierres, dont il faudra modifier quelque peu le cours.

Ce pont, qui sera construit en béton, aura la largeur de la route et, de chaque côté, un garde-corps sera installé. L'emplacement de ce nouvel ouvrage ne sera pas éloigné de celui du petit pont actuel.

L'importance du projet laisse prévoir que les travaux auront une longue durée. Ils commenceront dans un bref délai, nous a-t-on assuré. Toutefois, des tas de pavés ont déjà été amenés à pied d'œuvre.

Ainsi, dans l'avenir, le superbe boulevard franco-belge qui relie Dottignies à la « Barrière de Fer », aura-t-il son prolongement de l'autre côté de la grand'route de Courtrai à Tournai.

Pasteur, à Lys, a eu le pouce foulé en nettoyant son métier. Elle a reçu des soins du docteur Parmentier.

CHOMAGE. — Pointage aujourd'hui jeudi 7, à 9 h.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception aujourd'hui jeudi 7, de 9 à 11 h., au débit Delplanque, et de 14 à 15 h., au débit Bauffe, et demain vendredi 8, de 14 à 15 h., au débit Dekuyper.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Réunion des musiciens aujourd'hui jeudi 7, à 19 h. 30, et répétition générale.

LEERS

Un ménage de Leers va célébrer dimanche, ses noces d'or

Nous avons publié hier les photos de M. et Mme Trenteseaux-Desbonnets, demeurant à Leers, 214, rue Victor-Hugo, qui, disions-nous, allaient célébrer bientôt leurs noces d'or.

Cette cérémonie se déroulera dans l'intimité familiale le dimanche 10 janvier.

M. et Mme Trenteseaux-Desbonnets assisteront à la grand'messe qui sera célébrée ce jour en l'église Saint-Vaast, puis regagneront leur demeure où leur famille se propose de les fêter avec toute la tendre affection qu'ils méritent.

M. Henri Trenteseaux est né à Pecq (B.) le 15 janvier 1860. Le 8 janvier 1887, il épousait à Roubaix, Mlle Cécile Desbonnets qui naquit dans cette ville le 24 février 1862.

De leur union sont nés deux enfants que les septuagénaires auront le bonheur de retrouver autour d'eux dimanche, avec les deux petits-fils qu'ils leur ont donnés.

Les jubilaires jouissent d'une santé robuste. M. Trenteseaux travaille d'ailleurs encore aux établissements Motte et Marquette à Roubaix où ses camarades de travail se plaisent à lui reconnaître une vigueur et un entrain qui sont le meilleur témoignage de sa robustesse.

Quant à son épouse elle vaque vaillamment aux soins du ménage.

Nous sommes heureux de féliciter les heureux jubilaires et de leur souhaiter le plus possible de jours paisibles et heureux.

Une septuagénaire se blesse en tombant dans la cave de son habitation

Elle est transportée dans un état grave à l'hôpital de la Fraternité, à Roubaix

Mercredi, dans l'après-midi, Mme veuve Alfred De Cnudde, 75 ans, domiciliée chez son fils, M. Lucien De Cundde, douanier, attaché à la brigade de Leers-droite, 52 rue Jules Perry, s'était rendue dans la cave de l'habitation, afin, pense-t-on de remplir de sable un crachoir.

Surpris de ne pas voir remonter Mme De Cnudde, ses proches s'enquêtèrent et constatèrent avec une douloureuse stupéfaction que la pauvre femme gisait sur le sol de la cave, le sang s'échappant d'une blessure à la tête.

En toute hâte, on la remonta et M. le docteur Parmentier, en visite dans les parages, vint examiner la blessée.

Jugeant grave son état, craignant même une fracture du crâne, le praticien estima prudent de faire transporter Mme De Cnudde à l'hôpital de la Fraternité à Roubaix.

L'ambulance de l'établissement demandée par téléphone, à la mairie de Leers arriva dans cette commune, vers 17 h. 30 et transporta la blessée qui n'avait pas repris connaissance.

On suppose que sur les dernières marches de l'escalier, Mme veuve De Cnudde aura été prise d'un éblouissement et qu'elle sera tombée, sa tête heurtant rudement le sol.

Nous avons pris dans la soirée des nouvelles de la victime à l'hôpital de la Fraternité. Étant donné le grand âge de Mme veuve De Cnudde, le docteur qui lui a donné des soins fait toutes réserves quant aux suites de ce malheureux accident.

La vie à Leers

Pour l'année 1936, les registres de l'état-civil accusent ces chiffres suivants :

Naissances, 51; décès, 50; mariages, 29, transcriptions de décès, 13.

La cavalerie de Leers en 1936

Le recensement des chevaux et véhicules qui vient d'être effectué donne les chiffres suivants :

Chevaux de plus de 5 ans, 41; juments, 31; chevaux de moins de 5 ans, 7, et 1 jument.

De plus, vingt véhicules ont été recensés.

STATISTIQUE DU CHOMAGE. — Au cours de la semaine du 28 décembre au 3 janvier, le fonds municipal de chômage a distribué à 58 chômeurs complets, la somme de 5.051 fr. 90.

POINTAGE DES CHOMEURS. — Aujourd'hui jeudi 7, à 10 h., au local habituel.

PETIT-BEURRE DESSERT
Fabrication GENLOT et VOREUX
EXCLUSIVEMENT AU BEURRE 34746

FLERS

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Dequesnes, maire. Dix-neuf conseillers étaient présents.

Budget communal 1937. — Le budget primitif communal pour 1937 portant en recettes et en dépenses la somme de 2.152.293 fr. 50 est adopté à l'unanimité.

Nomination des délégués. — Pour la révision des listes électorales 1937: MM. Alfred Dequesnes, maire, Georges Jovenaux, adjoints pour le Breucq; Jules Thuillier et Robert Verstrepen, adjoints pour le Bourg.

Réclamations: MM. Carlos Lefebvre et Emile Charlet, pour le Breucq; Georges Chantraine et Augustin Martin, pour le Bourg.

Pour les Chambres de métiers: MM. Marcel Thuillier, entrepreneur rue Jules-Guesde et Daniel Lemoine, compagnon, rue J.-d'Arc.

Pour la revision des listes Prud'hommales: MM. Albert Jardez fils, électricien comme délégué patron et Georges Chantraine, délégué ouvrier.

Pour les Chambres et Tribunaux de commerce: MM. Louis Delfosse, adjoint et Auguste Loridant.

Listes électorales agricoles: M. Louis Rousel, cultivateur rue A.-Detroy.

Pour la révision des évaluations foncières 1937: MM. Auguste Méplon, Emile Salembier, Pierre Buttin, Nouillet Caillet, Julien Tiberghien, Louis Dupire, Paul Delesalle, Louis Rousel, Louis Samyn, Léon Duchatel, Jules Droulez, Paul Despature, Emile Cocheteux, Emile Liénard, Gustave Gruson, et Ferdinand Duquesnes.

Demande de sursis. — Le Conseil donne avis favorable à la demande de sursis d'incorporation pour études présentée par M. André Colpin.

Création d'une sixième classe. — Le Conseil, en vue d'assurer la prolongation de la scolarité, décide la création d'une 6me classe à l'école de garçons rue de Babylone.

Adjudication de l'ébouage. — L'ébouage de la ville, pour l'année 1937-1938-1939, qui avait été mise en adjudication le 16 novembre 1936 n'a pu être adjugée du fait qu'un seul adjudicataire M. Louis Roussel, cultivateur rue A.-Detroy s'était présenté et avait soumissionné pour le prix de 30.000 francs le prix fixé par l'adjudication étant de 13.000 fr. Après pourparlers, le prix demandé a été abaissé de 2.000 fr.

Lotissement d'Espel. — A la demande de lotissement présentée par Mme d'Hespel, épouse de Maussion, d'une parcelle de terrain située rue J.-Guesde cadastré section B N° 511 p. le Conseil fait les observations suivantes: conserver le terrain pour le chemin du cimetière et la rue Parmentier. Les trottoirs et clôtures de bonne de non édifiandi seront terminés en même temps que la construction.

Travaux. — La ville avait déposé trois dossiers de travaux: 1° restauration de la chaussée pavée rue J.-Bte Bonte pour la somme de 45.000 fr.; 2° aqueduc en tuyaux de ciment, 23.000 fr.; 3° aqueduc tuyaux ciment rue Jules-Guesde, rue de la Mairie place de la Liberté, 89.000 fr.

La Préfecture avise la commune qu'elle n'a pu être comprise dans la répartition du reliquat du produit de la loterie des Régions libérées alloué au département pour la tranche 1936, mais que la ville bénéficiera d'un droit de priorité lors de la prochaine répartition à laquelle il sera procédé par le Conseil général au cours de sa première session ordinaire de 1937.

Le Maire informe le Conseil que le projet d'assainissement du quartier Flavigny est revenu approuvé par la Préfecture, avec une subvention de 55.000 fr., mais comme le projet avait été remanié en 1934, en raison de l'augmentation des prix, le projet remanié complètement sera renvoyé à M. le préfet pour demande une nouvelle subvention.

A l'ouverture de la séance le Conseil avait observé une minute de silence à la mémoire de M. Roger Salengro.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « LA MUTUELLE ». — Les cartes grises de la pharmacie mutualiste de Roubaix doivent porter, pour être valables, le timbre jaune de 1937. Les adhérents sont priés de se présenter chez le secrétaire porteurs de leur carte pour apposition de cette vignette. La permanence est ouverte les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine de 19 h. à 20 h.

TOUFFLERS

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception demain vendredi 8, de 9 à 11 h., au débit Lesage.

Le Merveilleux Traitement du Docteur Vidal, à LILLE

Conseils aux malades

Le docteur Vidal, le grand spécialiste de la Sympathicothérapie, soucieux de conserver à sa méthode le caractère scientifique qui lui a valu son succès, tient à préciser que son traitement ne s'applique pas à toutes les maladies, mais à des affections bien définies comme l'asthme, l'emphysème, les rhumatismes, les douleurs fulgurantes du tabès et certaines paralysies (hémiplégie et Parkinson, en particulier). Son action s'étend également aux maladies digestives (maux d'estomac, entérite, constipation), aux troubles circulatoires (hypertension, retour d'âge) et surtout, aux troubles nerveux (maux de tête, insomnies, angoisses, vertiges, neurasthénie).

Le traitement n'étant entrepris que si les chances d'amélioration sont sérieuses, il est conseillé aux malades :

1° De se présenter pour l'examen de leurs réflexes sympathiques (examen préliminaire de première importance et toujours gracieux);

2° De ne pas se déranger inutilement, s'ils sont atteints de lésions organiques graves (comme la tuberculose, le cancer, etc...).

L'Institut du docteur Vidal, 13, rue Faidherbe, à LILLE, *reçoit tous les jours de 10 heures à midi et de 2 h. à 6 heures. - Tél. 505.65. Brochure gratuite sur demande.*

Visites à domicile sur rendez-vous.

La Santé Familiale

Revue illustrée de médecine pratique publie, dans chaque numéro, en outre de nombreux articles de vulgarisation médicale, une chronique du Docteur Vidal, sur la « *Merveilleuse action du Grand Sympathique* ». En vente partout : le numéro 2 fr. - Spécimen contre 1 fr. en timbres adressés à la Santé Familiale, 65 bis, rue du Rocher, Paris. 34747

HEM

M. Gillis, directeur de l'école J.-Ferry, prend sa retraite

Nous apprenons le départ d'Hem, de M. Jules Gillis, qui a exercé les fonctions de directeur de l'école Jules Ferry (groupe des « Trois Baudets »), du 1er octobre 1928, au 31 décembre 1936.

M. Jules Gillis, est né à Leers, le 16 mai 1876. Il a débuté dans l'enseignement à Steenwoorde, comme instituteur adjoint, le 1er novembre 1905. Il prodigua son enseignement notamment à Roncq, à Comines et à Annappes, le 1er octobre 1923.

Il est titulaire d'une mention honorable qu'il a obtenue en 1933 et de la distinction d'Officier d'Académie.

Son départ causera des regrets parmi le personnel enseignant et la population d'Hem, car M. Gillis aimait son métier d'instituteur et d'éducateur et il a obtenu à Hem des succès que beaucoup d'écoles pourraient lui envier.

Une cérémonie d'adieux a eu lieu à l'école Jules Ferry, à l'occasion de ce départ. Au cours de cette cérémonie, le jeune Adrien Dekeyser, au nom des instituteurs de l'école et des élèves, a lu un touchant compliment et a remis à M. Gillis un magnifique vase en étain ciselé.

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX RÉGIONAL. — Aujourd'hui jeudi, de 14 à 17 h., permanence par l'infirmière. Samedi 9 janvier, consultation de 14 à 15 h., par le docteur.

AU PARTI DEMOCRATE POPULAIRE. — La réunion mensuelle aura lieu ce soir jeudi, à 19 h. 30, chez le président, M. G. Bernard. A l'ordre du jour : présentation des vœux, rapport du secrétaire, plan de travail pour 1937.

CYSOING

La statistique religieuse pour 1936

Au cours de l'année 1936, il a été enregistré 59 baptêmes, 13 mariages et 49 décès.

Cette statistique se décompose ainsi qu'il suit: paroisse Saint-Calixte: 51 baptêmes, 12 mariages, 40 décès. — Paroisse du Sacré-Cœur, au Quennaumont: 8 baptêmes, 1 mariage et 9 décès.

CAMPHIN

Un cultivateur est tué par une ruade de son cheval

M. Maurice Sabbe, 55 ans, cultivateur, tenait dans la cour de sa ferme un cheval par la bride, quand sur un mouvement de la bête, il glissa et tomba, recevant un coup de pied dans l'aine. On releva aussitôt M. Sabbe, mais bientôt une hémorragie interne se déclara et après avoir reçu les secours de la religion, le blessé expirait.

Les funérailles de l'infortuné cultivateur auront lieu samedi à 10 heures.

Le mouvement de la population en 1936

Il a été enregistré au cours de l'année 1936 : 23 naissances, 8 mariages, 1 transcription de divorce et 18 décès.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Jean-Marie Bourgeois.

Décès. — Louise Lechantre, 80 ans, rue de Crépaine. — Maurice Sabbe, 55 ans.

Tourcoing

Aujourd'hui, jeudi 7 janvier:

Hôtel de Ville: 9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.
Bains: 9 h. à 11 h. 30 et 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque communale: 9 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h.
Bibliothèque catholique: 14 h. 30 à 16 h.
Bibliothèque populaire: 14 h. à 19 h.
Caisse d'épargne: 9 h. 30 à 11 h. 30 et 14 h. à 16 h.
Consulat de Belgique: 8 h. à 13 h.
Marché au Centre: 8 h. à 13 h.
Musée: 14 h. à 17 h.

LA SITUATION DES CLASSES MOYENNES

Pour poursuivre et terminer l'examen du remarquable rapport établi par M. L. Marescaux, sur la « Situation des classes moyennes », nous allons voir ce qui reste à faire, d'après le député de Tourcoing, pour que cette situation soit moins sombre, sinon moins désespérée.

Pour l'avenir, M. Marescaux place en tout premier lieu la politique d'abaissement du prix de revient.

Cependant les mesures à prendre relèvent de la grande industrie plutôt que du petit commerce. Elles doivent être examinées à la Chambre de Commerce, habilitée au règlement de ce genre de questions, et qui fera tous ses efforts pour ménager les intérêts des grands et des petits, qui sont, en l'occurrence intimement liés.

La seconde mesure est la baisse du loyer de l'argent.

« Reconnaissons que si le Gouvernement fait fausse route en ce qui concerne le premier point (abaissement du prix de revient), il prépare des projets plus efficaces en ce qui concerne la baisse du loyer de l'argent.

L'un de ces projets est celui de la politique du « marché ouvert », d'origine américaine), qui peut donner des résultats intéressants.

Le principe ? Employer les disponibilités de l'Etat en billets, pour acheter du papier d'escompte ou des rentes; de cette façon, les disponibilités privées augmentent, sur le marché, et le taux de l'intérêt est naturellement en baisse en raison des offres abondantes de capitaux.

Il y a cependant un petit écueil dans ce projet : l'inflation...

Pour en arriver aux mesures économiques qui touchent directement les classes moyennes, M. Marescaux signale l'une des plus importantes mesures, avec « l'aménagement des dettes », qui comprend la liquidation des fonds de commerce. « Il est urgent d'arriver à une solution; concordat entre débiteurs et créanciers, révision de la loi de juin 1935; création d'un office des fonds de commerce, base sur la compensation. »

Faisant allusion à la possibilité d'un nouveau moratoire de 18 mois pour le règlement des dettes commerciales, M. Marescaux a estimé que « c'était là reculer une solution souhaitée de tous » et qu'à son avis, « le meilleur moyen d'aboutir, était de prévoir un délai très court, qui permit de franchir l'échéance du 1er décembre et d'inviter le Gouvernement à profiter de ce délai pour soumettre un texte définitif sur l'aménagement des dettes... »

La situation frontalière des commerçants de Tourcoing doit, elle aussi, retenir l'attention des pouvoirs publics et M. Marescaux, pour sa part, accomplira tout son devoir en ce sens.

Enfin, il reste le règlement de la question des coopératives, économats, ventes à lots, ventes à primes, camions bazars; question particulièrement délicate dont l'étude s'impose pour apporter une solution qui respecte la liberté commerciale et défende les classes moyennes.

« Il ne faut pas s'embarquer à la légère dans cette étude; il ne faut pas notamment oublier le nombre d'ouvriers — on parle de 200.000 — occupés à la fabrication des primes... Il doit exister une formule d'entente qui concilie le mieux possible les intérêts en cause.

Et pour conclure ce rapport, M. Marescaux déclare :

« Certes, vous avez raison de vous retourner vers l'Etat et de lui demander comme les autres classes sociales aide et protection. Mais n'oubliez jamais que vous devez avant tout chercher le salut en vous-mêmes et que vous le trouverez en acceptant ces trois principes qui dominent la vie de l'homme libre et du commerçant indépendant : « L'organisation, la discipline, l'union ».

Quant aux pouvoirs publics, qu'ils méditent ces paroles de Roosevelt : « Nul aux Etats-Unis ne croit plus fermement que moi à l'initiative individuelle, à la propriété individuelle et au profit. Nous avons agi, en réalité, en vue de restaurer l'entreprise privée, parce que l'initiative individuelle et le profit servent le mieux la démocratie. »

Organisation COMPTABLE et FISCALE p' moyen et petit commerce. DUMORTIER, compt. diplômé, 34, r. Ingres, Rx. T. 302.66 34741

Chez les Anciens Combattants (U.N.C.)

Les versements à la Mutuelle-Retraite pour le 1er trimestre 1937, seront reçus au siège, 43, rue du Hane, jusqu'au samedi 9 janvier, à 16 h. 30.

PASSAGE D'INDESIRABLES. — La gendarmerie de Tourcoing a remis aux autorités belges, Joseph, Delogne, sujet luxembourgeois, 27 ans, et Johannès Wolpé, 22 ans, sujet letton, sortant tous deux de la prison de Loos, et réclamés par le parquet de Bruxelles pour faux et usage de faux.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — En tournée à Mouvaux, la gendarmerie de Tourcoing a arrêté Henri Buyte, 39 ans, sujet belge, qui se trouvait en contravention d'un arrêt d'expulsion. Le délinquant a été déféré au parquet de Lille.

CIRCULATION INTERDITE RUE DES POUTRAINS. — La circulation des véhicules est interdite rue des Poutrains, dans la partie comprise entre les rues Nationale et du Calvaire, du 7 au 28 janvier, en raison des travaux de construction d'égout.

La circulation sera déviée par les rues Delobel et du Calvaire.

ENTRE AUTOS. — Mercredi, vers 11 h., place de la Victoire, l'auto de M. Théodore Wibaux, 27 ans, industriel, demeurant 137, boulevard de Paris, à Roubaix, est entrée en collision avec celle de M. Louis Durand, 26 ans, transporteur, domicilié, 288, rue de Lille, à Roncq. Dégâts matériels.

CHORALE SAINT-BLAISE. — Répétitions partielles, ce jeudi à 19 h. 15 pour les ténors et à 20 h. 15 pour les sopranos; demain vendredi, à 19 h. 15 pour les basses, et à 20 h. 15 pour les barytons.

CHORALE « LA VOIX DES COMBATTANTS ». — Ce jeudi répétition au siège, à 20 heures.

FOYER NOTRE-DAME. — Le secrétariat social reprendra ses consultations chaque dimanche à partir du 10 janvier, de 9 h. 30 à 11 heures.

HARMONIE DES AMICALES LAIQUES. — Ce jeudi 7, de 18 h. à 19 h. 15, au local, cours de solfège et d'instruments. A 20 h., répétition générale, et inscription des musiciens, et des membres de leur famille, pour la tombola, de la fête Sainte-Cécile.

PARTI SOCIAL FRANÇAIS (section Nord) — La permanence du jeudi reprendra dès ce soir, à 20 h., rue de Paris, 184; les adhérents sont invités à y assister.

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DU NORD. — Les membres sont priés d'assister aux funérailles de M. Nollet, qui auront lieu samedi prochain, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame des Fièvres, au Colbras, à Halluin.

L'indemnité du voyage sera remboursée aux membres présents.

SYNDICAT DES MARCHANDS DE CHARBON DETAILLANTS. — Assemblée générale au siège, 29, rue de Tournai. Café de l'Isly, ce jeudi, à 19 h.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir, à 20 h., reprise des répétitions générales.

MOUVAUX

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui jeudi 7, à 15 h., à l'Hospice. Docteur consultant, M. Ducoulombier.

PASSAGE DU PERCEPTEUR à la mairie, rez-de-chaussée à gauche, le samedi 9 janvier, de 8 h. 30 à 10 h. 30, pour recevoir les contributions et payer divers mandats.

CAISSE D'EPARGNE. — Par suite de l'application de la loi de 40 heures, les séances de la Caisse d'épargne auront lieu désormais le samedi après-midi. La prochaine séance sera donc lieu à la mairie, premier étage, le samedi 9 janvier, de 14 h. à 15 h. 30.

CHORALE SAINT-FRANÇOIS. — Répétition générale ce jeudi, à 19 h. 45.

AMICALE LAIQUE. — Réunion de la Commission administrative, à l'École, rue de Roubaix, demain vendredi, à 20 h.

LES ANNONCES à paraître dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. Breyer, 56, rue d'Alsace-Lorraine.

MARCO-EN-BARŒUL

Des essais d'éclairage intensif du boulevard ont été faits hier soir

Nous avons annoncé que la municipalité de Marcq avait décidé de faire installer sur le tronçon du grand boulevard, du « Buisson » au Croise-Laroche des lampadaires à vapeur de sodium.

Un essai de cet éclairage intensif a été fait hier soir sur trois pylônes espacés de 100 mètres, en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles on remarquait MM. Scrive-Thiriez, maire de La Madeleine, conseiller général ; Descamps et Hennès, adjoints au maire de Marcq ; Sorriaux, secrétaire général de la mairie de Marcq ; Bonnet, ingénieur du réseau électrique ; Toussaint, directeur, et Faubourg, ingénieur de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing.

Cet essai a été très concluant et les lampadaires ont fourni un éclairage parfait qu'il serait souhaitable de voir généralisé sur toute la longueur de cette immense artère.

L'assemblée générale des Anciens Combattants de Rouges-Barres

L'assemblée générale trimestrielle et statutaire de la Section des anciens combattants de Rouges-Barres aura lieu le dimanche 10 janvier, à 9 h. Elle comportera une partie cinématographique importante et se tiendra exceptionnellement salle du cinéma Taillieu, rue de Rouges-Barres. Le trésorier sera à la disposition des sociétaires pour la perception des cotisations de l'année 1937.

Une motocyclette, volée il y a six mois, est repêchée dans la Marque

Dans l'après-midi de mardi, deux mariniers qui remontaient avec leur péniche le cours de la Marque en direction de Roubaix, sentirent tout à coup, avec leur gaffe, un corps dur d'un certain volume qui, étant donné le peu de profondeur du canal, à cet endroit, offrait une certaine résistance à la marche avant du chaland.

Intrigué, l'un d'eux descendit dans une barque et tenta d'identifier l'obstacle. N'y parvenant pas, il fit appel à la police.

Les agents Mahieu, secrétaire de police, et Delattre, se rendirent immédiatement sur les lieux, non loin du Pont-Blanc, et réussirent, après plusieurs tentatives, à ramener sur la berge une motocyclette immatriculée 8949 MB 8.

M. Desrumaux, commissaire, dès qu'il fut informé de cette trouvaille, ouvrit une enquête afin de découvrir le propriétaire de la machine.

Celui-ci se présenta hier mercredi, vers 15 h., au commissariat de Marcq.

Il s'agit de M. Bourgeois, domicilié à Lille, 18, rue du Molinel, qui déclara que la motocyclette en question lui avait été dérobée, il y a environ six mois.

M. Bourgeois a repris possession de son bien et l'enquête se poursuit afin de rechercher quand et comment cette machine a été jetée dans le canal.

HALLUIN

LE FEU A DÉTRUIT UN ATELIER DE ROTIER RUE JACQUARD

L'incendie, particulièrement violent, a causé plusieurs centaines de milliers de francs de dégâts

Dans l'après-midi de mercredi, un incendie d'une extrême violence s'est produit dans un atelier de fabrication de rota, situé rue Jacquard, rue qui met en communication les rues Neuve et Pasteur. Cet atelier, qui était exploité par M. Oscar Cambier-Maertens, était situé derrière la maison d'habitation de celui-ci, dont il était séparé par une cour d'environ dix mètres de longueur.

Construit et couvert en dur, et mesurant quinze mètres de longueur sur huit de largeur, il était séparé, vers son milieu, par une cloison en bois. L'une des parties du bâtiment, à rez-de-chaussée, était affectée à l'atelier proprement dit, tandis que l'autre servait de matériaux nécessaires à la confection des rota : fils d'acier, fils de coton, bois et poix.

Ajoutons qu'un autre dépôt de même genre existe à côté de la maison d'habitation, face à la rue Jacquard. D'autre part, l'un des petits côtés de l'atelier s'adossait à un autre bâtiment appartenant à MM. Liénart frères, négociants en lin, rue de la Lys, lequel, au moment de l'incendie, était littéralement bondé de marchandises : étoupes, filasses, etc.

Il était environ 15 h. 30, mercredi, et M. Oscar Crombez était occupé au travail avec ses deux ouvriers. Soudain, de la poix qu'on avait fait fondre sur un réchaud à gaz, dans un récipient, prit feu. Une grande flamme se dégagea aussitôt, communiquant le feu aux matières voisines.

M. Crombez et ses ouvriers, ne perdant pas leur sang-froid essayèrent, les uns à l'aide de seaux d'eau, l'autre avec un extincteur, d'éteindre les flammes. Constatant leur impuissance, l'industriel avertit par téléphone la mairie, qui alerta les pompiers.

Ceux-ci, amenant avec eux un important matériel étaient bientôt sur les lieux, sous le commandement de leur capitaine, M. Abel Vanoverscheide, assisté des lieutenants Coone et Vast. Ayant établi trois lances, les vaillants soldats du feu attaquèrent vigoureusement le fléau. Mais l'incendie, activé par un vent violent et alimenté par toutes sortes de matières inflammables, avait fait de rapides progrès.

De l'atelier, il ne fallait pas songer à sauver quoi que ce fût. C'est pourquoi les pompiers, tout en tentant de faire la part du feu, préserveraient les immeubles voisins.

On put craindre un instant que le sinistre ne se propage. C'eût été alors une véritable catastrophe, car l'atelier en feu était situé dans un important pâté de maisons, sans compter le voisinage du magasin de MM. Liénart frères et l'annexe de celui de M. Crombez.

Un moment même, des balles d'étoupes avaient pris feu dans l'immeuble de M. Liénart. Heureusement, on s'en aperçut et ce commencement d'incendie fut rapidement éteint.

Vers 18 h. 30, tout danger de propagation était nettement écarté, et l'atelier ne formait plus qu'un amas de ferrailles et de poutres calcinées, au milieu de pans de murailles noircies. Toutefois, par précaution, on décida de laisser sur place, plusieurs pompiers de piquet.

Le service d'ordre, assuré par la gendarmerie et la police locale était dirigé par M. Poisson, commissaire de police. Ce magistrat a procédé à une enquête, dont on sait déjà les résultats.

Les dégâts n'ont pu être encore évalués, mais on estime qu'ils dépasseront deux cent mille francs.

Sur les lieux du sinistre, nous avons noté la présence de M. Gilbert Declercq, député maire et de plusieurs conseillers municipaux.

LA POPULATION EN 1936. — Les bureaux de l'état civil de la ville d'Halluin ont constaté au cours de l'année écoulée: 164 actes de naissances, 127 de mariages, 123 de décès, ainsi que 15 transcriptions de décès et deux rectifications d'état-civil.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu aujourd'hui jeudi, au Bureau de bienfaisance, rue G.-Desmettre, et sera pratiquée par M. le docteur Bolvin.

BAINS-DOUCHES, rue de Lille. — Ouverts aujourd'hui jeudi, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30.

DISPENSAIRE D'HYGIÈNE SOCIALE, rue Gustave-Desmeutre, 95. — Consultation à 9 h. pour les malades d'Halluin et de Roncq; à 14 h. 30, pour ceux de Neuville-en-Ferrain, Bondues, Linselles, Comines, Wervicq-Sud et Bousbecque.

AMICALE DES FONCTIONNAIRES. — Les membres de l'Amicale des fonctionnaires d'Halluin et environs sont invités à assister aux funérailles de M. Désiré Nollet, garde champêtre retraité, qui auront lieu en l'église Notre-Dame des Fièvres, rue de la Lys, le samedi 9 janvier, à 9 h. 30.

A LA JEUNESSE CATHOLIQUE. — Ce jeudi, assemblée à 19 h. 30, au Cercle Saint-Joseph, rue de Lille, 38.

A L'UNION DES FONCTIONNAIRES. — Aujourd'hui jeudi, ouverture de la bibliothèque familiale, de 17 h. 30 à 18 h. 30, au local, « Café des Vieux Amis », rue Gustave-Desmettre, 111.

RONCQ

AU FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE. — Aujourd'hui jeudi, pointage et paiement des chômeurs, dans la salle du Gymnase municipal, pour la période du 28 décembre au 3 janvier inclus: de 14 h. 15 à 14 h. 45: n. 1 à 553, 14 h. 45 à 15 h. 15, n. 554 à 1.040; 15 h. 15 à 15 h. 45, n. 1.041 à la fin.

L'ENLÈVEMENT DES BOUES ET IMMONDICES. — Par suite du changement de l'itinéraire du service, le maire rappelle à la population que les poubelles doivent être déposées le matin, aussi bien pour le Blanc-Four que pour le Centre.

LES ANNONCES pour le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. Struyve, 206, rue de Lille, Roncq. 4607

LA RENAISSANCE ÉCONOMIQUE

personne ne peut la nier. Dans ces conditions, les thésaurisateurs, bien loin même de conserver leur pouvoir d'achat, le volent chaque jour s'effriter.

Des risques plus graves menacent d'ailleurs l'épargnant qui thésaurise en or. Aux Etats-Unis, en Allemagne, en Italie, le métal jaune a été réquisitionné par l'Etat. Dans ces pays on ne peut plus le négocier. Les porteurs d'or n'ont donc plus la certitude de pouvoir, à tout moment, vendre leur métal précieux en cas de besoin.

En France, la liberté totale existe. Il faut en profiter. Souscrivez aux émissions de l'emprunt national.

LINSELLES

Les heures d'ouverture des bureaux de la Mairie

En raison de la récente mise en application de la loi des quarante heures, les services de la mairie fonctionneront dorénavant de la façon suivante : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 à 18 h.; samedi, de 8 h. 30 à 12 h.

AVIS IMPORTANT AUX AMATEURS COLOMBOPHILES. — Un certain nombre de « coulonneux » ont négligé jusqu'à ce jour de faire la déclaration réglementaire des pigeons voyageurs en leur possession. Il est rappelé aux intéressés que cette déclaration est rigoureusement obligatoire et son défaut rend passible de poursuites. Les déclarations dont il s'agit doivent être faites au siège du Club Colombophile, « Hôtel du Grand Logis, place de la République ; dernier délai, 10 janvier. Se munir du carnet de propriété. Dernier avis qui tient lieu d'invitation.

UNE ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO. — Le jeudi 14 janvier prochain, de 14 à 15 h., il sera procédé, à la mairie, à une enquête de commodo et incommodo, relative à la demande formée par la commune de Linselles d'aliéner par adjudication publique des propriétés communales, sises rue du Maréchal-Pétain, sur la mise à prix totale de 88.500 francs. Les observations ou oppositions seront consignées dans un procès-verbal ouvert à cet effet. Celles qui seront formulées par écrit seront annexées audit procès-verbal. Les plans et projets sont déposés au Secrétariat de la mairie pour être communiqués à tout requérant.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE ». — Permanence aujourd'hui jeudi, de 18 h. 30 à 20 h., au Foyer populaire, rue de Roubaix.

SOCIETE PHILHARMONIQUE. — Répétition, à 20 h., ce jeudi, à l'« Hôtel du Grand Logis ».

A LA J.I.C. — Ce jeudi, à 20 h., au Patronage, rue de Tourcoing, souper amical pour les membres de la J.I.C.

BONDUES

HARMONIE MUNICIPALE. — Répétition, ce jeudi, à 20 h., au « Café de l'Harmonie ».

BOUSBECQUE

RENAULT. — Agence officielle pour les cantons de Tourcoing : DEBEYER, PLUQUET et Cie, 98, rue Winoc-Chocqueel, Tourcoing (Tél. 17.52 et 17.53). 34740

NASO VALDA
Pommade antiseptique
DÉBOUCHE LE NEZ
des petits et des grands
Le tube 5 frs.

Carnet du Jour

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Jeanne VERDIN, fille de M. Emile Verdin, chef du mouvement de la Cie du Chemin de fer du Nord à Paris, et de Mme, avec Me Adolphe-Jean GUÉNIX, de Roubaix, avocat au barreau de Lille.

— Mme Daniel DEFRANCE est heureuse de vous annoncer les fiançailles de sa fille, Nelly, avec M. Emile LAMPE, de Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part. 112134

— Mlle Variet, « AU MUGUET », 27, rue de la Gare, à Roubaix, annonce sa Vente de Soldes et Occasions du 9 au 17 janvier (Robes - Manteaux - Blouses). Elle prie de ne pas confondre son magasin avec ceux ayant similitude d'enseigne, ceux-